

Des produits à la fois durables et bon marché?

À propos de l'éditorial «Le bio marche bien» du Conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann, bio actualités n° 1, février 2011

» Nous avons lu avec intérêt l'éditorial écrit par le Conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann. À quoi pourrait encore bien servir l'agriculture biologique si les produits bon marché doivent s'engager pour le développement durable??? Un cri arraché à tous les paysans bio, un coup de poignard dans le cœur de l'agriculture biologique!

Gerhard et Barbara Bühler, Thunstetten BE

Pour Claudia Lazzarini et Urs Brändli

À propos du renouvellement de la présidence de Bio Suisse lors de l'Assemblée des délégués du 20 avril

» L'agriculture biologique jouit d'une bonne réputation en Suisse comme à l'étranger. Les consommateurs ont confiance dans le Bourgeon. En plus de la politique agricole, c'est l'engagement des producteurs bio, les directives consistantes, les contrôles efficaces, les partenaires commerciaux favorables au bio et la recherche adaptée aux besoins qui font du bio ce qu'il est aujourd'hui. En tant qu'organisation faîtière, Bio Suisse a beaucoup contribué à ce succès. Ses organes et son secrétariat travaillent bien. Il serait cependant fatal de se reposer maintenant sur ses lauriers et de se contenter d'administrer l'acquis. Bio Suisse se trouve aujourd'hui dans un autre environnement qu'il y a ne serait-ce que quelques années. L'étranger relègue La Suisse Pays Bio au bas du classement, toujours plus de partenaires commerciaux misent sur leurs propres labels bio et l'Offensive Bio piétine. On a besoin de nouvelles impulsions. En tant qu'organe stratégique, le Comité et le futur Président revêtent ici des fonctions essentielles. Avec Claudia Lazzarini pour le Comité et Urs Brändli pour le Comité et la présidence, deux personnalités engagées se présentent pour l'élection du 20 avril. En tant que coprésidente de Bio Grischun, Claudia Lazzarini a beaucoup d'expérience dans la représentation d'une base large.

Claudia Lazzarini est totalement convaincue de l'agriculture biologique, droite et ouverte. Elle n'a pas peur de s'attaquer aux questions difficiles et réussit toujours, même dans les situations bloquées, à élaborer des solutions largement appuyées. La même chose vaut pour Urs Brändli. En tant que président de la Commission technique Lait, Urs Brändli a aussi apporté la preuve de ses connaissances professionnelles dans des conditions difficiles. L'authenticité de son optimisme est probablement ce qui le rend contagieux.

Tant Claudia Lazzarini qu'Urs Brändli combinent expérience et force novatrice. Bio Suisse va de toute façon avoir besoin des deux. Bio Suisse ne pourra que se féliciter d'avoir Claudia Lazzarini au Comité et Urs Brändli à la Présidence.

Ursula Bapst Brunner, Waltensburg/Vuorz GR

Claudio Gregori, Bergün GR

Andi Schmid, Scharans GR

Un franc par jour par vache cornue

Lettre ouverte à l'Office fédéral de l'agriculture

» Mesdames et Messieurs, Comme divers médias nous l'ont appris, les nouveaux paiements directs doivent aussi comprendre à partir de 2014 des contributions pour le bien-être des animaux. Le fait que de plus en plus de vaches suisses n'aient plus de cornes nous attriste. Nous désirons donc vous faire la proposition suivante. «Les paysans qui laissent leurs cornes à leurs bêtes sont récompensés par une contribution de 1.- franc par jour et par UGB (analogue à la BDTA).» Cela donne un montant de 365 francs par année pour un précieux bien culturel qu'il s'agit de ne pas laisser perdre complètement. Nous justifions aussi notre demande par exemple par le fait que les stabulations pour vaches avec cornes doivent être beaucoup plus grandes, ce qui renchérit les constructions ou oblige les agriculteurs à avoir moins de bêtes. Les relations plus intensives avec les animaux qui sont indispensables quand les bêtes ont des cornes sont un autre argument. Sans compter que la question des cornes et de l'écornage fait régulièrement la une des journaux – et pas toujours de manière positive pour l'image de notre agriculture. Gardons-nous d'oublier le point de vue du contribuable car c'est de lui

Le soutien de la PSA

La Protection suisse des animaux (PSA) soutient la demande d'encourager par des paiements directs les éleveurs qui n'écornent pas leurs bêtes. La PSA souligne sa position dans une lettre adressée à Manfred Bötsch, le directeur de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG): «L'élevage de vaches avec cornes ne pouvant pas être obligatoire mais encouragé», la PSA soutient la demande des paysans Armin Capaul et Daniel Wismer.

Cette lettre dit en outre qu'on pourrait s'imaginer qu'une exploitation dont les vaches sont élevées conformément au programme SRPA puisse automatiquement recevoir ces contributions pour toutes ses bêtes non écorées et que cela devrait être documenté via la BDTA. Daniel Wismer et Armin Capaul ont précisé au bio actualités qu'ils voulaient évidemment que cette mesure concerne aussi les chèvres et les moutons: «La formule serait alors 20 centimes par jour et par bête, ce qui donnerait 1,20 Fr./UGB/jour (1 UGB = 6 bêtes), c.-à-d. 438 francs par année.»

LID/mb

que dépend le soutien à nos paiements directs.

C'est en vous remerciant d'avance pour votre réaction positive que nous vous adressons, Mesdames et Messieurs, nos salutations les meilleures.

Daniel Wismer, Embd VS,
et Armin Capaul, Perrefitte BE

Écologique?

À propos du matériel d'emballage de Bio Suisse

» Nous avons dernièrement commandé du matériel d'emballage à Bio Suisse, notamment des sachets à nouer. Ils sont jolis et plus attrayants que le rose bonbon de Prix Garantie parce qu'ils sont d'un assez beau vert – mais faut-il vraiment qu'ils soient imprimés des deux côtés?

Cependant, ce qui m'amène à écrire est le fait que ces sachets à nouer soient arrivés en Suisse par avion (Lufthansa, expéditeur: SZX*) bien qu'il y ait certainement assez de bateaux pour faire le trajet entre la Chine et la Suisse. L'augmentation du trafic aérien est surtout due aux marchandises et non aux voyageurs.

Hans-Jörg Hut, Bürglen TG

* Ndlr: SZX est le code de l'aéroport de Shenzhen, province de Guangdong, Chine.

Autorisations pour tout

À propos des indications sur la lutte contre le méligèthe du colza parues dans la newsletter de bioactualites.ch du 3 mars et dans le «Schweizer Bauer» du 2 mars

» Cette fois je me suis vraiment presque retrouvé cul par-dessus tête en lisant ceci dans le journal et dans la newsletter de bioactualites.ch: *La poudre de roche est homologuée comme engrais mais pas comme insecticide.*

Je ne peux dire qu'une chose: j'espère quand même que cela ne sera pas homologué par quelqu'un – ce serait disproportionné et trop cher. En mentionnant cela, le FiBL a selon moi – normalement je ne pense que du bien du FiBL – franchi une limite en matière d'obéissance aveugle aux articles de loi et apparemment aussi à l'OFAG. L'homologation est typique de notre époque. Espérons que, libre, le paysan bio utilisera de la poudre de roche. Si on en retire de nouvelles connaissances qui feront progresser la culture biologique du colza tant mieux – mais de grâce sans homologation.

Christoph Meili, Pfyn TG

Insatisfaisant – Aussi pour Bio Suisse

À propos de la lettre de lecteur «Écologique?» de Hans-Jörg Hut à propos du matériel d'emballage de Bio Suisse, *bio actualités* 2/2011

» Hans-Jörg Hut, de Bürglen TG, demandait dans le *bio actualités* 2/2011 pourquoi son matériel d'emballage (des sachets à nouer) de Bio Suisse était venu en Suisse par avion. Voici la position de Bio Suisse à ce sujet: Les sachets à nouer de Bio Suisse sont fabriqués en Chine et normalement transportés par bateau. Les délais de livraison sont donc de plusieurs mois. Depuis une année que Bio Suisse a baissé de moitié le prix du matériel d'emballage acheté par ses membres, l'augmentation de la demande beaucoup plus forte que prévu a provoqué des pénuries qui nous ont forcés à en faire venir une partie par avion.

Cette situation était aussi insatisfaisante pour Bio Suisse, et nous sommes en train de chercher d'autres fournisseurs et d'autres matériaux pour ces sachets à nouer.

Valérie Heinis, Bio Suisse

Biodiversité: Une variante trop frileuse

À propos du point «Encouragement de la biodiversité» de l'ordre du jour de l'Assemblée des délégués (AD) de Bio Suisse du 20 avril 2011

» L'AD de Bio Suisse du 20 avril va voter indirectement sur un règlement contenant les nouvelles exigences minimales de Bio Suisse dans le domaine de la biodiversité. Ce document rédigé par la CLA (Commission de labellisation agricole) poursuit l'objectif principal de garantir au minimum l'équivalence des directives bio avec le système de points de biodiversité de Terra-Suisse/IP-Suisse. Au lieu de compter des points comme pour IP-Suisse, une exploitation bio devra pouvoir choisir à son gré dans une liste un nombre minimal de mesures d'encouragement de la biodiversité. Ce concept de liste de mesures est bienvenu parce qu'il est plus simple que le système de points d'IP-Suisse. Le niveau d'exigences auquel la CLA s'est résolu est cependant tellement bas qu'il n'atteint même pas le niveau de nombreux projets de réseautage, sans même parler d'une équivalence avec IP-Suisse.

La proposition présentée ne vaut pas l'encre pour l'écrire – sans compter la flopée de changements bureaucratiques qui en découlera.

Il est prouvé que les prestations en faveur de la biodiversité sont particulièrement importantes pour la perception publique de l'agriculture. En ayant opté depuis des années pour une attitude défensive en matière de biodiversité, l'agriculture biologique a sans cesse perdu du terrain et de l'importance par rapport aux progrès de la Confédération (p. ex. les objectifs environnementaux pour l'agriculture) et à certaines initiatives régionales courageuses. Et maintenant le bio est dépassé par IP-Suisse.

Si la Direction de Bio Suisse n'a pas la volonté de passer une ou deux vitesses supérieures et de soumettre des propositions qui permettraient à l'agriculture biologique de récupérer son leadership qualitatif aussi dans le domaine de la biodiversité, les délégués le demanderont peut-être lors de la prochaine AD. Je souhaiterais à l'agriculture biologique que l'actuelle proposition de directive et de règlement soit rejetée à une nette majorité lors de l'AD et que la CLA reçoive le mandat d'élaborer des variantes porteuses d'avenir.

N.B.: D'innombrables projets ont montré que les paysans acceptent assez bien les exigences sérieuses pour la biodiversité, du moins si elles sont applicables avec une certaine flexibilité. Ce qui est aussi étonnant, c'est que l'application de dispositions qui vont très loin améliore le revenu des exploitations de plusieurs milliers de francs en moyenne parce que cela permet de mieux exploiter les catégories actuelles de contribution. Et de nombreux projets ont maintenant fourni à ce sujet des chiffres étonnamment clairs. Et ils seront probablement encore plus clairs avec la réforme des paiements directs.

Andreas Bosshard,
Büro für Ökologie und Landschaft



PETITES ANNONCES ■

Demandes

Cherche **vaches, génisses et bœufs** aptes à l'engraissement, tél. 062 299 04 36

Cherchons encore quelques **génisses** pour alpage bio, région de La Brévine, tél. 032 935 12 91

Cherche **10 vaches laitières bio** pour estivage sur bel alpage du canton de Vaud, tél. 079 301 78 84

Offres

Nous cherchons des collaboratrices et des collaborateurs pour notre ferme biodynamique avec production laitière, petit animaux, grandes cultures, fruits et petits fruits, domaine de recherche, transformation fermière et vente directe:

De suite: **Stagiaire** pour env. 6 mois. Dès septembre ou selon entente: **Collaborateur-trice agricole** avec formation agricole désireux-euse et capable de prendre des responsabilités. Dès septembre ou selon entente: **Vendeur-euse** pour notre magasin bio de Frick, d'abord à temps partiel év. combiné avec du travail à la ferme, option pour reprendre ensuite la direction du magasin. Offrons environnement de travail intéressant, chambre, rémunération adéquate, bonne nourriture. Candidatures à envoyer à Bronya Dehlinger et à Alfred Schädli, FiBL-Hof, 5070 Frick, tél. 062 865 04 01, courriel alfred.schaedeli@fibl.org

Vous êtes **vigneron, agriculteur ou mécanicien de machines**? De formation ou autodidacte? Vous voulez vivre quelque chose de nouveau? Alors venez chez nous en Toscane! Pour savoir plus: www.riparbella.com. On se réjouit!

Moulin/mélangeuse, centrifugeuse à lait, lave-vaisselle de restaurant, caisse enregistreuse, tél. 056 634 18 54

Est-ce que l'agriculture produit ou consomme de l'énergie?

À propos de l'article «Toujours plus de centrales sur les toits» de Stephan Jaun, bio actualités 2/2011

» Depuis quelque temps le Bioforum travaille énormément sur la question du rapport toujours plus dramatiquement mauvais entre l'énergie utilisée – et même gaspillée – dans la production, la transformation et le transport des produits agricoles et la nourriture que nous avons finalement dans nos assiettes. Lorsque nous avons organisé l'automne passé la conférence «Nourriture et pétrole – une symbiose dangereuse», nous étions tous d'avis que cette question de l'énergie dans l'agriculture n'avait quasiment pas encore été posée. La vitesse à laquelle la catastrophe énergétique s'est produite nous a quand même tous surpris et secoués.

Je me demande maintenant pourquoi, malgré les bouleversements qui surviennent dans les principaux pays exportateurs de pétrole et les menaces en réalité connues depuis longtemps que l'énergie nucléaire représente, on ne parle toujours pas sérieusement du scénario «production alimentaire consommant peu d'énergie»!

Comme cela a déjà souvent été le cas dans le passé, le réseau unique en son genre tissé par le Bioforum a identifié très tôt ce genre de problèmes et a formulé des solutions (www.bioforum-schweiz.ch). Étonnant de voir à quel point cette problématique suscite peu de discussions même au sein des organes de Bio Suisse! Je trouve qu'il est imprudent de voir venir ces problèmes sans rien entreprendre pour les éviter.

«IL N'EST RIEN AU MONDE D'AUSSEI
PUISSANT QU'UNE IDÉE DONT L'HEURE
EST VENUE»
Victor Hugo

Markus Lanfranchi, Verdabbio TI

Fumure avicole... pas cool

À propos du nouveau Suisse-Bilanz pour la volaille

» Agriculteur valaisan Bio-Bourgeon depuis 1997, je cultive des fruits et j'ai un troupeau de vaches mères. Voilà plus de quatre ans que je désire compléter mon revenu agricole avec

une production d'œufs Bio-Bourgeon. Je découvre que des nouvelles normes de fumure sont en vigueur (cf. bio actualités 9/2010). Ces récentes modifications du bilan de fumure pour les volailles ont réussi à faire fumer les narines du paisible taureau que je suis. Que les nouvelles normes de calcul pour les volailles ou autres se modifient, c'est normal, elles rallongent tout simplement le parcours du combattant qu'est la création d'un atelier de poules pondeuses. Avec mes vaches j'ai la chance de produire mes propres fertilisants; n'oublions pas qu'il existe en Suisse des domaines Bio-Bourgeon sans aucune production d'engrais de ferme.

La disposition du Cahier des charges de Bio Suisse qui oblige à céder ses engrais de ferme uniquement à des producteurs bio punit celui qui a la malchance de produire des surplus. Une collaboration entre une ferme Bio-Bourgeon et une exploitation conventionnelle devrait être possible et autorisée: en Valais nos clients sont souvent les mêmes. Je ne comprends pas pourquoi je devrais exporter mon engrais de ferme à un collègue bio de Genève ou de Laupen (80 km) quand il y a dans ma commune près de 650 ha de cultures spéciales à fertiliser.

Avec tous ces transports obligatoires, mes vers de terre se tordent de rire et le bilan écologique de mon domaine n'est plus crédible. Le slogan de mon exploitation «La proximité, c'est voir plus loin» et les remarques pertinentes de mes clients à ce sujet me mettent souvent dans l'embarras. En plus, à moins de deux kilomètres de mon village se trouve une fabrique d'engrais de poule Bio-Bourgeon. Or je n'ai pas non plus le droit de lui céder mes excédents d'engrais mais, par contre, indépendamment des distances entre cette usine et les fermes Bourgeon de toute la Suisse, n'importe qui peut lui acheter du fumier de poule labellisé bio... qui est composé essentiellement de fumier de poules conventionnelles. Pensez-vous, au vu de ce genre d'exemples, qu'une collaboration entre une exploitation conventionnelle et bio n'est toujours pas possible? La situation qui prévaut dans le domaine de la cession et de la reprise des engrais de ferme mérite vraiment un changement. Pourquoi un tel acharnement contre les fermes Bio-Bourgeon qui produisent encore des engrais de ferme?

Les risques et l'investissement pour un atelier de poules pondeuses sont très importants. Avec de telles exigences pour

le bilan de fumure, c'est un combat de coqs perdu d'avance pour une petite exploitation de moyenne montagne comme la mienne. Est-ce que l'aviculture Bio-Bourgeon est réservée uniquement à une élite installée en zone de grandes cultures ou d'élevage et proche des grands axes routiers? Pour les régions de montagne et les exploitations de cultures spéciales, est-il prévu d'attendre que les poules aient des dents?

Profitez de la toute prochaine révision de la réglementation Bio-Bourgeon pour réveiller vos sens terriens par une réglementation beaucoup plus écologique, plus réaliste et surtout beaucoup plus simple.

À vous tous, je vous souhaite une bonne saison.

Frédéric Tissières,
Agriculteur Bio-Bourgeon, Chamoson VS



PETITES ANNONCES ■

Demandes

Cherche **vaches, génisses et bœufs** aptes à l'engraissement, tél. 062 299 04 36

Cherchons encore quelques **génisses** pour alpage bio, région de La Brévine, tél. 032 935 12 91

Offres

Cherche **horticulteur-trice à 60 %** pour institution sociothérapeutique, possibilité de formation comme maître socioprofessionnel. Buechhof, 4654 Lostorf, offre: www.sozial-berufe.ch; renseignements: Ruedi Betschart, tél. 062 285 85 38

Cherchons **agriculteur professionnel** (remplaçant du chef d'exploitation)

Nous offrons:

– Exploitation moderne de 60 ha avec production laitière, poules pondeuses, vente directe, travaux pour tiers et pour la commune; – horaires réguliers, formation continue possible. Vous apportez:

– Bonnes connaissances professionnelles; – travail et réflexion autonomes; – sens de l'innovation; – capacité à diriger des employés et à prendre des responsabilités.

Leimbihof, N. + M. Lusti-Freund, 8041 Zürich, tél. 079 407 75 18, www.leimbihof.ch

À vendre ou à échanger **baudet** de 4 ½ ans, bon caractère et aimant les enfants. Fam. P. Gschwend, 9450 Lüchingen, tél. 071 755 43 86

À vendre **tunnel plastique** de 8 x 40 m, d'occasion, Fr. 1900.–. Hr. Sieber, Wettingen, tél. 056 427 04 00

«Explications» tordues

À propos de l'éditorial «Explications nécessaires», *bio actualités* n° 5, juin-juillet 2011

» Mme Marianne Künzle s'exprime sous le titre «Explications nécessaires» à propos de quelques questions fourragères. Les explications c'est bien, mais elles ne devraient pas être aussi incompréhensibles et aussi tordues que celles de Mme Künzle. Nous nous limiterons ci-après à quelques aspects, mais nous restons à disposition pour toute information complémentaire.

» En 2009, la Suisse disposait d'un total de 8,4 millions de tonnes (en équivalents matière sèche) de denrées fourragères dont 90 % provenaient du pays.

Les quantités de denrées fourragères et les proportions de concentrés et de fourrages grossiers sont restées stables au cours des 20 dernières années.

» La proportion de concentrés par rapport à la consommation totale de denrées fourragères (toutes espèces animales confondues) n'était que de 18 % en 2009. La Suisse est et reste un pays de fourrages grossiers. Ceux qui prétendent autre chose sont malhonnêtes.

» La production suisse d'aliments concentrés (surtout des céréales fourragères) a très fortement régressé depuis 1990, provoquant une augmentation des importations de concentrés. Pour les grandes cultures, la politique agricole officielle est un échec. L'écologisation et l'extensification unilatérales de l'agriculture ont, avec l'aide d'un système de paiements directs qui punit l'agriculture productive, provoqué une augmentation de la dépendance à l'égard de l'étranger pour l'approvisionnement en concentrés (c'est d'ailleurs aussi le cas dans le secteur des céréales bio).

» Mme Künzle prétend que les vaches suisses mangent 100'000 tonnes de soja, soit 41 % de la quantité importée. Ce chiffre est en fait une estimation arbitraire lancée par Mme Baur dans une étude de Greenpeace. Il n'y a pas de statistiques de la consommation de soja par les différentes espèces animales. Nous nous basons quant à nous sur des estimations internes qui dessinent une autre image.

» Les importations de soja ont augmenté. Mme Künzle en dissimule malheureusement la vraie raison. Entre la fin des années 80 et le début des 90, notre pays disposait pour l'alimentation animale de quelque 100'000 tonnes de protéines brutes animales (farines de viande et autres farines animales), la moitié étant importée et l'autre provenant de chez nous. Le remplacement de 100'000 tonnes de protéines brutes animales provoque un besoin de 220'000 tonnes de tourteau de soja.

» L'alimentation des ruminants est toujours plus néfaste pour l'environnement, contrairement aux besoins spécifiques des animaux et amoindrit la qualité (citation de Mme Künzle). Cette affirmation n'est rien d'autre qu'une insulte à l'agriculture, aux paysannes et aux paysans. Dans aucun autre pays d'Europe les vaches ne reçoivent autant de fourrages grossiers qu'en Suisse. On devrait peut-être se demander s'il est positif que, au cours des 20 dernières années, la surface des prairies temporaires ait augmenté de 40 % et celle des céréales fourragères diminué de 40 %.

» Il semble que M. et Mme Toulemonde ne savent pas que le lait suisse a de moins en moins de rapports avec la qualité suisse. Cette affirmation est elle aussi insoutenable et dépourvue de tout fondement objectif. Mme Künzle reproche en effet indirectement à la production laitière que la qualité serait mauvaise ou même que le lait serait malsain (voir la chaîne argumentaire de Peter Thomet avec son «lait de prairie»). Mme Künzle devrait trouver à son goût la question suivante: qu'est-ce que M. et Mme Toulemonde savent quand ils mangent un pain bio soi-disant suisse?

La VSF est d'avis qu'il y a en Suisse de bonnes raisons pour que la production biologique soit une réussite. Il y a cependant aussi de bonnes raisons pour une agriculture conventionnelle durable, efficace, concurrentielle et productive. Il est catastrophique et pas du tout dans l'intérêt de l'agriculture et de la production des denrées alimentaires que les deux secteurs continuent d'être sans cesse opposés l'un à l'autre.

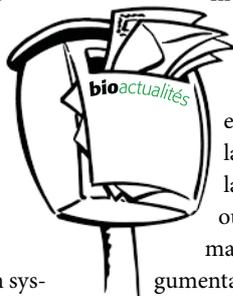
Rudolf Marti, Directeur de l'Association suisse des fabricants d'aliments fourragers VSF

Lait: Les producteurs bio entravent une solution générale

» Les producteurs de lait bio sont apparemment tellement sûrs d'eux qu'ils ne tiennent pas pour nécessaire de soutenir la solution générale décidée par l'IP Lait. En plus de Biedermann-Züger, le Biomilchpool a lui aussi déposé plainte pour empêcher la branche de se débarrasser de la montagne de beurre. Le passé a pourtant bien montré que le prix du lait bio se retrouve toujours projeté dans les abysses quand le prix du lait conventionnel dégringole. Et dégringoler, il va bien évidemment le faire si la solution prônée par l'IP Lait n'est pas appliquée. Mais ça leur est visiblement égal, aux arrogants directeurs de ces OPU* imbus de leur personne – ils ont d'autres revenus.

Elisabeth Breitenmoser, Appenzell

*OPU = Organisation Producteurs-Utilisateur



PUBLICITÉ

Talon de commande



bioactualités

Le magazine du mouvement bio (agriculture, transformation, commerce). Paraît chaque mois avec deux numéros doubles (juillet et décembre). 24 à 32 pages pour des informations concises sur l'essentiel de la pratique. Éditeurs: FiBL et Bio Suisse



Je m'abonne à bio actualités: les 10 numéros annuels me coûteront 49.- Fr. (étranger: 56.- Fr.).

Nom

Prénom

Adresse

NPA/Localité

Date

Signature

Envoyer à l'Institut de recherche de l'agriculture biologique, Ackerstrasse, Postfach, CH-5070 Frick, info.suisse@fibl.org

Le lait d'herbe pourrait résoudre bien des problèmes

À propos de la lettre de lecteur «Explications tordues» de Rudolf Marti, Association suisse des fabricants d'aliments fourragers, *bio actualités* n° 6, août 2011, et de l'éditorial «Explications nécessaires» de Marianne Künzle, Greenpeace Suisse, *bio actualités* n°5, juin-juillet 2011

» Monsieur Marti se plaint de la présentation «tordue» par Greenpeace de l'augmentation des quantités de concentrés utilisés dans l'alimentation des ruminants. Il est compréhensible que Monsieur Marti ne soit pas enchanté que l'on critique l'augmentation des importations de soja puisqu'il représente les intérêts de l'industrie des aliments fourragers, ce qui est son métier: plus on utilise de concentrés plus le chiffre d'affaires augmente. Sur le plan mondial, plus des deux tiers des récoltes de soja sont vendus à l'industrie des aliments fourragers. Cela est en relation avec l'augmentation de



la consommation de viande dans les pays émergents, avec la grande quantité de viande consommée sous nos latitudes et, aussi,

avec la perte des sources de protéines issues de l'industrie carnée (là je suis d'accord avec vous, Monsieur Marti, il faut trouver une solution pour les porcs et les volailles!), mais aussi avec l'intensification continue de la production laitière dans le monde entier.

Ce qui se passe dans le monde entier se passe aussi en Suisse! Le rendement laitier des vaches suisses a progressé de 21 % depuis 1985, ce qui ne provoque pas seulement une intensification des cultures herbagères et des problèmes écologiques, mais aussi une augmentation des quantités de concentrés. Les importations de soja ont été multipliées par 10 en Suisse au cours des 20 dernières années pour atteindre maintenant plusieurs centaines de milliers de tonnes par année (pour l'affouragement du bétail!). L'étude de Greenpeace révèle qu'en Suisse 41 % des importations de soja finissent dans l'alimentation des ruminants.

Donc dans la branche de production qui pourrait le plus facilement se passer de concentrés comme le soja! C'est vrai que nos vaches mangent encore surtout de l'herbe, mais c'est quand même vrai que l'agriculture suisse pourrait s'attaquer à plusieurs problèmes en même temps en réduisant fortement les quantités de concentrés: dans les pays producteurs de soja les problèmes environnementaux, chez nous la diminution des gros effectifs animaux qui polluent l'environnement, la diminution des océans de lait et des montagnes de beurre – et la fin du déclassé du lait et du fromage suisse de la classe vers la masse.

Madame Künzle attire donc l'attention sur une question importante: Le lait suisse ne peut rester un produit de qualité concurrentiel que si on brise le cycle qui fait continuellement augmenter les quantités de concentrés. Par amour pour les producteurs suisses de lait (mot-clé: «stratégie-qualité»; car le lait produit sans concentrés contient davantage de substances précieuses pour la santé!) et pour l'environnement. Le bio est exemplaire avec son minimum 90 % de fourrages grossiers et son maximum de 10 % de concentrés, IP Suisse se met en route,

et même les propositions du Conseil fédéral pour encourager la production de lait et de viande à base d'herbe ou la suppression des contributions pour le bétail vont dans la bonne direction.

Maya Graf, Conseillère nationale des Verts, coexploitante d'une ferme bio à Sissach BL

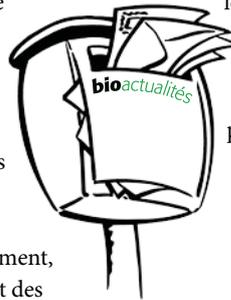
Conception erronée de la démocratie

À propos de l'interview «Il faut un meilleur prix du lait, pas des retenues punitives» de Magdalena Blonkiewicz, Product manager Lait de Bio Suisse, *bio actualités* n° 6, août 2011

» Quand l'IP Lait décide d'augmenter le prix du lait de 3 centimes, Bio Suisse est d'accord. Quand l'IP Lait décide à une forte majorité de refuser de faire une exception pour les paysans bio, alors Bio Suisse approuve un chantage et fait déposer plainte contre la décision démocratique.

Avant de se réclamer du commerce équitable, Bio Suisse devrait commencer par apprendre les principes démocratiques. Le fait qu'il n'y ait en ce moment pas de surplus de lait bio provient assurément aussi du grand nombre de producteurs le lait qui ont arrêté. Avec des product managers aussi élitistes et antidémocratiques, on le comprend sans peine.

Paula Müller, Zürich



IMPRESSUM

bioactualités  **FIBL**
BIO SUISSE

20^{ème} année

Parution 10 fois par an (vers le 20 du mois, sauf en janvier et en août), aussi en allemand (bioaktuell) et en italien (bioattualità)

Tirage 598 exemplaires français, 7058 exemplaires allemands (certifié WEMF)

Distribution Aux exploitations agricoles et aux entreprises sous licence Bio Suisse; Abonnement annuels (résiliables pour fin décembre): CH Fr. 49.–, étranger Fr. 56.–

Éditeurs FiBL Institut de recherche de l'agriculture biologique, Ackerstrasse, Postfach, 5070 Frick,

Tél. +41 (0)62 865 72 72,

Fax +41 (0)62 865 72 73, www.fibl.org

Bio Suisse (Association Suisse des organisations d'agriculture biologique) Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle,

Tél. +41 (0)61 385 96 10,

Fax +41 (0)61 385 96 11, www.bio-suisse.ch

Rédaction Stephan Jaun (Rédacteur en chef), Petra Schwinghammer, Sabine Lubow (Bio Suisse); Markus Bär, Jacqueline Forster (FiBL); bioactualites@fibl.org

Traduction Manuel Perret, 1412 Ursins

Maquette Daniel Gorba, FiBL

Impression Brogle Druck AG,

Postfach, 5073 Gipf-Oberfrick,

Tél. +41 (0) 62 865 10 30,

Fax +41 (0) 62 865 10 39

Publicité Erika Bayer, FiBL, Postfach,

5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 00,

Fax +41 (0)62 865 72 73,

courriel erika.bayer@fibl.org

PETITES ANNONCES ■

Offres

Voyage: La permaculture en Autriche. Visite guidée du Krameterhof avec aquaculture et pisciculture de Sepp Holzer et du Gärtnerhof Langerhorst, cultures diverses. Du 22 au 24 septembre 2011. Infos et inscr.: L. + S. Kunz, Biohof Froberg, 8133 Esslingen, tél. 043 277 05 05, courriel info@permakulturhof.ch, www.permakulturhof.ch